## FICHE BENEVOLE ARDENNE MEGA TRAIL 2017



- Vous souhaitez participer à l'organisation de la 8° édition de l'Ardenne Méga Trail en devenant bénévole; toute l'équipe de l'AMT vous en remercie chaleureusement.
- Afin de préparer au mieux cet évènement, merci de renseigner les éléments ci-après (a minima ceux en rouge).

- Remplissez la fiche et envoyez là à l' adresse suivante: victorsoares@free.fr
Mr SOARES Victor: 8 rue Edmond SCHNEIDER 08090 HOULDIZY Tél.: 06 / 73 / 52 / 29 / 40
Mr COLLIGNON Kévin: 4 rue des Catalpas 08000 VILLERS SEMEUSE Tél.: 06 / 13 / 52 / 48 / 96

NOM	
PRENOM	
ADRESSE	
CODE POSTALE	
VILLE	
PROFESSION	
DATE DE NAISSANCE	
LIEU DE NAISSANCE	
NATIONALITE	
N° de PERMIS DE CONDUIRE	
Date d' obtention	
Délivré par la Préfecture de	
N° DE DIPLOME DE SECOURISME	
N° Téléphone Fixe	
N° Téléphone Portable	
Adresse E-mail	
Taille T. Shirt	
Compétence particulière en organisation	
Comment avez vous connu l' AMT?	
Nom de la relation avec l' AMT?	
Avez vous déjà participer à l' organisation de l' AMT	?
Si oui, où était votre poste?	
Votre fonction au poste?	
Souhaitez vous reprendre le même poste?	
Souhaitez vous reprendre la même fonction?	
- Voici quelques postes types à pourvoir, merci d' inc	diquer ceux susceptibles de vous interresser.
Inscriptions	Restauration
Parking / Camping	Signaleur
Pasta Party (Vendredi soir)	Ravitaillement
Petit déjeuner (Samedi mat.de 2H à 5H)	Balisage / Serre file
Rangement après course (dimanche)	

- Nous aurons besoin de bénévoles du mercredi au lundi. Merci de nous indiquer vos disponibilités. Le départ aura lieu le samedi 24 juin 2017 à 5H du matin et se terminera le dimanche 25 juin 2017 vers 2H du matin.

Mercredi 21 juin 2017	de	Н	à	Н
Jeudi 22 juin 2017	de	Н	<u> </u>	— н —
Vendredi 23 juin 2017	de	Н	à	Н
Samedi 24 juin 2017	de	Н	à	Н
Dimanche 25 juin 2017	de	Н	 à	— н —
Lundi 26 juin 2017	de	Н	à	Н

Autres (préciser)

- Nous vous contacterons ultérieurement afin de vous préciser les détails de votre fonction dans l'organisation.
- Par leur engagement via le remplissage de cette fiche, les bénévoles autorisent les organisateurs de l'Ardenne Méga Trail ainsi que leurs ayants droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, pris à l'occasion de leur participation, sur tous les supports, y compris les documents promotionnels et/ou publications, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi.